

le pays et non pas qu'elle l'écrase. Le tantome que nous possédons doit faire place à la réalité.

Puisque nous sommes sur ce sujet, nous devons remarquer que la milice dite *milice volontaire*, bien que plus visible n'est pas moins un fardeau inutile pour le trésor public. A quoi bon deux sortes de milices qui telles qu'organisées, aujourd'hui, sont de vrais fléaux, mais qui, si elles étaient réunies en une seule, d'une manière économique et nationale seraient pour ce pays, une véritable barrière contre l'émeute.

On lit dans le *National* du 15 juillet :

Toronto, 12 juillet 1858.

M. LES COLLABORATEURS,

J'ai été tout étonné de voir figurer mon nom au bas de certaines prétendues correspondances, publiées dans l'*Observateur* du 6 du courant, et portant la date de Toronto, 7 juillet.

Ce n'est sans doute qu'une plaisanterie du rédacteur, il a eu le tort de la faire à mes dépens, en me prêtant un langage dont ma position vis-à-vis des membres siégeants pour la Cité de Québec, ne me permet pas d'accepter la responsabilité.

Plusieurs de mes amis de Québec, m'ayant écrit à ce sujet, permettez-moi de me servir de votre feuille pour les informer que je ne suis pas l'auteur des écrits en question.

Tout à vous,

M. A. PLAMONDON.

La réclamation est une bonne chose, mais il ne faut pas qu'elle change le genre des écrits qui la nécessitent. La position de M. Plamondon vis-à-vis des membres siégeants pour la rue Champlain et les *veilleurs de consciences*, étant celle d'un homme déterminé à les déloger d'une position qu'ils ont ignominieusement usurpée, nous ne voyons pas pourquoi nous ne pourrions broder sur les trois larrons une plaisanterie en accord avec les sentiments de tout honnête homme. L'esprit des *dépêches télégraphiques* et la manière dont elles sont écrites, laissent voir, au plus aveugle, que le nom de M. Plamondon n'est là que par force.

Quand le *Charivari* publie des documents signés par Alexandre, Nesselrode ou le roi Bomba, tout le monde comprend que ce n'est que pour se conformer aux circonstances, aux événements ; les noms et les lieux ne sont que de simples décors. Que M. Plamondon veuille nous croire, si notre écrit a nuï à quelqu'un, ce n'est pas à lui : le goudron de M. Allyn, le ciment de M. Six-morts et la charpente de M. Dubord ne descendront pas moins vite à Québec.

Réd.

Un individu nous écrit qu'il ne peut plus supporter la lecture de nos articles contre la Caisse d'Economie de Saint-Roch : ça l'enferme ! Le pauvre homme ! Il faut dire qu'il est notre lecteur, il n'est point notre

abonné, et qu'il a certain intérêt à ne pas voir ces messieurs rendre compte aux déposants. Quand à l'ennui que nous pouvons lui causer, nous l'informons de s'arranger de façon à ne pas être atteint du spleen, car nous ne cesserons de harceler ceux qui dans quelques lignes, pourraient satisfaire ceux qui leur ont confié leurs épargnes. Nous l'avons déjà dit et nous le répétons : Quelqu'étrayant que soit le déficit, quelques soient les transactions plus que suspectes qui ont amené la ruine de la Caisse ; si les directeurs veulent écarter les soupçons qui planent sur eux, s'ils veulent faire taire la presse, ils doivent tout avouer ! Jusqu'à présent, ces messieurs ont prétendu qu'en divulguant les secrets de leurs transactions, ils ruinaient certains marchands dont toute la prospérité ne repose que sur un crédit factice ! Bien que l'amour du prochain soit la qualité distinctive de plusieurs, des directeurs, nous ne croyons pas qu'ils se sacrifient pour les marchands ! Au moins, ce sacrifice n'est pas à perte ! Voilà notre opinion, et jusqu'à ce que nous soyons convaincus du contraire, notre devoir de journaliste, nous force à la proclamer.

Nous voyons par nos échanges que l'un des auteurs des *Contemporains Canadiens* a reçu la récompense des infâmes diatribes contenues dans ces brochures. Une personne dont les auteurs de ces infâmies, avaient attaqué le caractère privé, a batonné le folliculaire qui n'échappa aux coups de bâton que pour recevoir des coups de fouet d'une autre personne qu'il avait injuriée. Après avoir entendu les parties M. Coursol a adressé au diffuseur les paroles suivantes :

« La publication que vous avez entreprise avec d'autres, est une honte non seulement pour vous et pour votre famille, mais c'est une honte pour la littérature et votre pays. En continuant, vous n'encourrez pas que le mépris de vos compatriotes, un châtement plus grave, plus immédiat, s'il est nécessaire, viendra vous frapper. La justice trouvera le moyen de vous atteindre et de mettre fin au scandale que vous vous efforcez de causer. »

Il est grandement désirable que les folliculaires de Québec puissent aussi rencontrer au jour, un M. Coursol pour les ramener à la raison.

Dans le *Canadien* d'hier, nous lisons ce qui suit :

« LE CHICOT. »

« Un juste et légitime dégoût a fini par mettre aux mains des gens d'esprit le "fouet sanglant" de Gilbert, et le *Chicot* est venu tenter de mettre à la raison de pauvres hères qui se sont donnés les gants d'abuser cruellement de la patience du public en lui servant des choses du plus mauvais goût sous le titre ambitieux de journaux. Nous ne faisons pas attention à tous

ces morts-nés qui viennent sur la scène faire un instant le scandale des honnêtes gens sous leurs oripeaux plus ou moins bouffants, parce que nous savons que le règne de la soise ne peut être de longue durée dans une société saine comme la nôtre. Les rédacteurs du *Chicot* ou de "Le Chicot," comme leur scrupule littéraire les poussent à le dire, en ont jugé autrement et ont cru le temps arrivé de faire une battue dans les rangs du journaliste pour en purger la place. S'ils y réussissent ils auront rendu un service aux gens sérieux et à la morale publique. Mais les grenouilles ne se taisent pas si vite, et nous croyons qu'il ne suffira pas d'un *Chicot* tous les six mois pour les croquer au point de les empêcher de coasser. Le *Chicot* devrait venir plus souvent rafraîchir le sang et rasséréner les lieux. »

Nous avons reproduit tout l'article afin de faire voir l'esprit qui anime cette feuille vénales. On admire un adversaire qui, croyant la cause qu'il défend, juste et raisonnable, attaque loyalement ; mais il n'est pas ainsi du *Canadien* ; voilà longtemps, qu'en politique, l'honneur ne brille plus sur ce journal. Trop lâche ou trop payé pour nommer l'*Observateur*, l'écrivain qui préside aux destinées miraculeuses du *Canadien*, s'efforce, néanmoins, à faire comprendre que c'est de nous qu'il veut parler. Il n'attaque jamais en face, mais de loin, dans l'ombre, à double sens : en un mot le valet copie ses maîtres. C'est bien. A nous de répondre à haute voix aux aimables choses que M. Barthe a la courtoisie de nous adresser à mots couverts.

D'abord, nous demanderons à M. Barthe, si de *pauvres hères*—titre sous lequel il nous désigne—ne valent pas de *pauvres parvenus* ? La pauvreté de ses adversaires, voilà la blessure que ce monsieur se plaît à raviver de son sarcasme. Vous osez lui dire qu'il trahit son passé ; que sa *fusion* n'est qu'une hablerie à laquelle il ne croit pas ; qu'il écrit maintenant, tout le contraire de ce qu'il publiait naguère ; si vous êtes pauvre, honnête, vous mentez, vous êtes un *pauvre hère, qui vous donnez les gants* (pourquoi pas les mitaines ?) *d'abuser cruellement de la patience du public en lui servant des choses du plus mauvais goût sous le titre ambitieux de journaux !*

Osez déclarer que le ministère actuel n'est qu'un composé de ce qu'il y a de plus malhonnête en politique, et vous le verrez jeter les hauts cris ! Il écrira que vous appartenez à la *démocratie de la rue* ; que vous ne combattez le ministère que parce que vous avez faim ! Jugant les autres par lui-même, il croit que ses confrères n'ont qu'un estomac à combler et non un cœur qui ordonne la défense et l'amour de la patrie !

Nous pourrions écrire beaucoup sur la mauvaise foi du rédacteur de cette feuille.